

PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI

CIFAR



APERÇU DÉTAILLÉ DU PROGRAMME
2024-2025

PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI

Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli accélère le perfectionnement professionnel de scientifiques dans les premières années déterminantes de leurs recherches indépendantes. Les membres de ce programme sont des leaders émergents en recherche qui souhaitent vivement prendre part à des collaborations et à des discussions interdisciplinaires, élargir leurs réseaux, renforcer leur capacité de leadership et se positionner comme des moteurs de découvertes et de création de connaissances transformatrices.

Le CIFAR invite les personnes candidates provenant des sciences humaines, naturelles, biomédicales et sociales à se joindre à l'un de ses programmes de recherche interdisciplinaires qui favorisent l'avancement des connaissances transformatrices et la résolution des plus grands problèmes de l'humanité.

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu du programme	4
Admissibilité	6
Durée et valeur	8
Exigences	9
Date limite et marche à suivre pour faire une demande	10
Processus et critères d'examen des demandes	13
Directives et politiques administratives	14
Foire aux questions	15

Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli reçoit le généreux soutien de la Fondation Azrieli.



Le CIFAR est un organisme de bienfaisance enregistré qui reçoit le soutien des gouvernements du Canada, de l'Alberta et du Québec, ainsi que de fondations, d'entités donatrices individuelles, d'entreprises et de partenaires canadiens et internationaux.

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli permet à de jeunes universitaires de grand talent de devenir d'influents leaders de la recherche qui définiront l'orientation de recherches d'avant-garde. Il comporte trois volets principaux :

1) FAVORISER L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli se joignent à un [programme de recherche](#) du CIFAR pour deux ans; ces stagiaires collaborent sur un pied d'égalité avec un petit réseau international de scientifiques de renommée mondiale qui travaillent ensemble par-delà les disciplines à la résolution d'une question de recherche fondamentale. Se réunissant deux fois par année dans divers endroits au monde, les membres, les spécialistes-conseils et les stagiaires de chaque programme parlent de leurs travaux en cours, échangent leurs points de vue et mettent sur pied des projets collaboratifs qui ouvrent de nouvelles perspectives, transforment les orientations de la recherche et ouvrent de nouveaux champs d'études.

Voici les avantages conférés aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli :

- **Subvention de 100 000 \$ CAN sans affectation destinée au soutien à la recherche sur deux ans.** Ces fonds peuvent servir notamment à des projets de recherche, à un allègement de la charge d'enseignement, à un soutien aux stagiaires, à des déplacements pour conférences, et ne sont pas associés à une proposition de projet en particulier;
- **Mentorat auprès de membres de programmes de recherche du CIFAR.** Les mentors aident à répondre à des questions relatives à la recherche et à la carrière, et pourraient ouvrir de nouvelles portes inattendues. Nous encourageons les stagiaires à établir des liens avec des membres du CIFAR d'un autre domaine de recherche ou d'une autre discipline pour élargir leur vision et leur perspective;
- **Possibilité de faire une demande de financement de démarrage d'une durée limitée à l'appui de nouvelles collaborations interdisciplinaires.** Les subventions Catalyseur du CIFAR favorisent et appuient des collaborations interdisciplinaires audacieuses et à fort impact avec des membres et spécialistes-conseils du CIFAR, ainsi qu'avec d'autres membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli au sein de leur propre programme de recherche ou d'un autre programme de recherche du CIFAR.

2) CRÉER ET ÉLARGIR DES RÉSEAUX

Le programme élargit les horizons et le potentiel d'impact de ses stagiaires en amplifiant et en approfondissant leurs réseaux avec des scientifiques animés d'un même esprit, afin de favoriser la collaboration, le soutien et le mentorat.

La **réunion annuelle du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli** rassemble les stagiaires de tous les programmes de recherche pour des occasions de formation au leadership, de réseautage et de renforcement de la communauté. Cette réunion prévoit aussi beaucoup de temps non structuré pour partager des idées de recherche à travers un vaste éventail de domaines ainsi que mener des réflexions sur des collaborations créatives et interprogrammes et préparer des demandes de financement de démarrage.

La prochaine réunion annuelle du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli aura lieu du 11 au 13 juin 2025 (arrivée le 10 juin) à Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada. Nous nous réjouissons à l'idée d'accueillir cette nouvelle cohorte.

Le CIFAR favorise également les occasions d'échanges entre les stagiaires et des leaders au sein du gouvernement, de l'industrie, des entreprises et de la société civile, afin d'éclairer et de diffuser leurs travaux. Ces interactions peuvent se faire dans le cadre de la réunion annuelle du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli, d'activités avec le conseil d'administration et la communauté donatrice du CIFAR, de partenariats découlant des objectifs d'impact des programmes de recherche et d'autres initiatives.

3) RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN LEADERSHIP

Même les scientifiques en début de carrière les plus remarquables n'ont que peu de formation structurée en matière de leadership au moment d'assumer leur rôle de chercheur·se principal·e. Le programme propose une formation dans des domaines ciblés du leadership, notamment :

- Communication scientifique – par. ex., conférences publiques, entretiens avec les médias, médias sociaux, articles d'opinion;
- Direction d'équipe – p. ex., animer des réunions, gérer les conversations difficiles, négocier;
- Mentorat – p. ex., fixer des objectifs, donner et recevoir des commentaires, maintenir le bien-être et les limites;
- Représentation de la science – p. ex., se préparer à des interactions avec les responsables politiques, les bailleurs de fonds.

Tout au long de l'année, le programme offre des ateliers virtuels de perfectionnement du leadership qui favorisent des discussions interactives et l'apprentissage entre pairs. De plus, des fonds supplémentaires sont disponibles pour soutenir d'autres activités de perfectionnement professionnel adaptées aux priorités individuelles.

Le CIFAR soutient et favorise les occasions pour les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli de mettre en pratique leurs compétences en matière de leadership. Notons, entre autres :

- Diriger des projets de recherche collaboratifs soutenus par les fonds de démarrage du CIFAR et y participer;
- Organiser une école d'hiver ou d'été pour un programme de recherche du CIFAR;
- Planifier des initiatives de réseautage, de collaboration et d'apprentissage commun avec d'autres cohortes de la prochaine génération – p. ex., symposiums de perfectionnement du leadership des femmes en recherche, symposiums Frontières de la science;
- Prononcer une conférence publique;
- Rédiger et publier un article d'opinion.



« Le CIFAR a permis d'élargir le monde à d'innombrables égards. Je ne connais aucun autre espace où des scientifiques de toutes les disciplines et du monde entier peuvent se réunir et réfléchir ensemble à certaines des questions les plus pressantes de l'humanité. La créativité qui émane de ces réunions a changé ma façon de penser, qu'il s'agisse de la façon dont j'aborde la conception de la recherche ou de celle dont j'enseigne et encadre mes stagiaires. »

HAJAR YAZDIHA, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2023-2025, Frontières, groupes et appartenance; Université de la Californie du Sud

ADMISSIBILITÉ

Le CIFAR cherche à constituer une cohorte mondiale. Les personnes qui postulent à ce programme ne sont visées par aucune restriction géographique.

Pour être admissible à ce programme, vous devez :

- Détenir un doctorat (ou l'équivalent).
- Occuper un emploi à plein temps dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, comprenant les tâches associées à la direction de recherches indépendantes en tant que chercheur-se principal-e, ainsi qu'à la supervision et à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme.
 - Habituellement, les personnes candidates occupent un poste de professeur-e adjoint-e menant à la permanence dans le système nord-américain ou, dans d'autres systèmes universitaires à travers le monde, un poste équivalent menant à un poste permanent de professeur-e.
 - Voici quelques exemples des postes qui sont acceptés : *Level B Lecturer* ou *Research Fellow* (Australie); chargé de cours ou docent (Belgique); *professor adjunto* (Brésil); maître de conférences (France); *Junior Professor* ou *Research Group Leader* (Allemagne); *ricercatore tipo A et B* (Italie); *profesor titular A* (Mexique); *universitair docent* (Pays-Bas); *Ramón y Cajal Scholar* (Espagne); *Lecturer/Senior Lecturer* (Royaume-Uni, Afrique du Sud, Israël).
- Vous devez occuper ce poste au plus tôt depuis le **1^{er} juillet 2020** (après le Ph.D.) et au plus tard depuis le **1^{er} juillet 2024**. Les personnes qui ont pris un congé parental ou qui se trouvent dans des circonstances exceptionnelles pourraient bénéficier de considérations particulières.
- Votre poste doit être assuré pour la durée du mandat de membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2027.
- **NOTA : Les stagiaires au postdoctorat ne peuvent pas présenter une demande à ce programme.**
- Réaliser des recherches qui enrichissent les thèmes et les objectifs d'un programme de recherche recruteur du CIFAR (voir page 10).
 - Présenter un bilan exceptionnel en matière de réalisations en recherche et receler la promesse d'un impact futur, comme en témoignent la qualité de vos publications, les prix obtenus et les commentaires des répondants.
 - Souhaiter mener des travaux interdisciplinaires en vue d'enrichir et d'élargir l'impact de vos recherches.
- Être disponible pour participer à une entrevue virtuelle les **19 et 20 mars 2025**.
- Être en possession d'un passeport valide et, le cas échéant, être en mesure d'obtenir un visa de voyage pour assister aux réunions du CIFAR qui ont lieu à divers endroits à travers le monde (environ deux à trois fois par année).
- Parler et écrire l'anglais couramment.

Si vous avez des questions sur votre admissibilité, veuillez communiquer avec nous au global.scholars@cifar.ca.

DÉCLARATION SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION :

Le CIFAR s'engage à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion. Nous reconnaissons qu'il est essentiel de réunir des personnes aux antécédents, aux perspectives et aux expériences multiples pour faire avancer l'excellence et accroître l'impact de notre organisation. Pour réaliser notre mission, il est indispensable de veiller à ce que chaque personne se sente valorisée et accueillie; c'est un gage de nos valeurs de diversité, de créativité, d'excellence, de prise de risque, de respect et de collaboration. Le CIFAR cherche à favoriser la participation active et l'inclusion de tout le monde, y compris les personnes de groupes sous-représentés en recherche, comme les femmes, les membres de groupes racisés, les peuples autochtones, les personnes ayant une incapacité et les membres de groupes minoritaires sexuels ou de genre — par-delà les frontières géographiques, les disciplines et les stades de carrière. Dans sa quête d'excellence, le CIFAR adopte des idées et des perspectives diverses, et souhaite proactivement accroître l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de sa communauté. Le CIFAR vise à créer une culture qui incarne ces principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans tous les aspects de son travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#).



« Ma participation au programme du CIFAR a profondément influencé ma réflexion et mon travail. La confiance que ma participation au CIFAR a instillée en moi m'a encouragée à explorer des voies de recherche non conventionnelles et audacieuses, motivées uniquement par la curiosité, l'essence même de la recherche scientifique. Ma participation au programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli a non seulement élargi mes horizons intellectuels, mais m'a aussi incitée à réaliser des projets scientifiques avec une conviction et un courage renouvelés. »

NETA SHLEZINGER, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2023-2025, Règne fongique : Menaces et possibilités; Université hébraïque de Jérusalem

DURÉE ET VALEUR

1) DURÉE:

Le mandat des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli est d'une durée de deux ans. Le mandat de la prochaine cohorte débutera le 1^{er} avril 2025 et se terminera le 31 mars 2027. À la conclusion de leur mandat, ces personnes conservent le titre « *membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli* ». On les encourage à garder le contact avec le CIFAR par l'entremise des initiatives à l'intention de la prochaine génération et des programmes de recherche du CIFAR.

2) VALEUR :

Les membres du programme reçoivent une subvention de 100 000 \$ CAN sans affectation en soutien à la recherche, administrée par leur université d'attache. Parmi les utilisations admissibles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires et déplacement pour conférences. Le CIFAR couvre séparément les frais de déplacement associés à la participation aux réunions du CIFAR.



« L'expérience du CIFAR s'est révélée enrichissante à de nombreux égards. J'ai été encouragé à réfléchir par-delà les frontières disciplinaires, les réunions de programme ont été incroyablement utiles pour présenter les travaux en cours et le mentorat généreux des responsables constitue un véritable cadeau. Ce qui m'a le plus marqué au CIFAR, c'est la possibilité de m'aventurer hors de mon propre domaine de recherche et de nourrir ma curiosité avec un groupe de scientifiques incroyables. Je suis reconnaissant de cette occasion de mieux comprendre le monde. »

AMEET MORJARIA, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2021-2023, Innovation, équité et avenir de la prospérité; Université Northwestern

ATTENTES

Pendant le mandat de deux ans, voici ce que le CIFAR demande aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli :

- **Participer aux réunions de programme du CIFAR** (habituellement deux par année) tenues à divers endroits à travers le monde*;
- **Assister aux réunions annuelles du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli** (habituellement en mai ou juin). En 2025, la réunion annuelle aura lieu du 11 au 13 juin (arrivée le 10 juin) à Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada*);
- **Assister à au moins deux ateliers virtuels de perfectionnement du leadership par année** destinés aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli;
- **Soumettre un rapport** annuel sur les recherches et les activités liées au programme; dans la mesure du possible et s'il y a lieu, interagir avec des parties prenantes et des bailleurs de fonds du CIFAR;
- **Reconnaître le CIFAR** en utilisant le titre « membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli » dans leur signature professionnelle et indiquer le CIFAR comme entité affiliée. Les membres du programme doivent aussi reconnaître le CIFAR comme bailleur de fonds dans les publications de recherche, les présentations et les entrevues auprès des médias qui sont financées par le présent programme.

**Pour permettre aux personnes ayant un enfant à charge de moins de 12 ans de participer aux réunions du CIFAR, le CIFAR offrira un soutien aux frais associés à la garde d'enfants sur le lieu de la réunion ou dans un autre lieu (y compris à domicile). Ces coûts peuvent inclure les frais de voyage et d'hébergement d'une personne accompagnante, conformément aux conditions de la politique sur les voyages du CIFAR.*



« En tant qu'universitaire en début de carrière, le CIFAR m'a aidé à définir mon mode de recherche. Le CIFAR m'a donné les outils, le réseau et les moyens nécessaires pour transcender les frontières entre les domaines, et je suis ravie d'avoir l'occasion de collaborer avec des personnes animées d'un même esprit pour aborder les questions clés auxquelles l'humanité est aujourd'hui confrontée. »

ÉLISE DEVOIE, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2023-2025, Terre 4D : Science et exploration du sous-sol; Université Queen's

DATE LIMITE ET MARCHE À SUIVRE POUR FAIRE UNE DEMANDE

1) DATE LIMITE DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE :

20 novembre 2024 – 23 h 59, heure normale du Pacifique (UTC -8)

2) PROCESSUS DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE :

Les demandes de participation au programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli sont acceptées une fois par an. Cette année, la période de présentation d'une demande commence le 7 octobre 2024. Il faut soumettre les demandes en ligne à l'aide du formulaire de demande dont le lien se trouve à l'adresse suivante : cifar.ca/chercheurs-mondiaux. Vous trouverez les instructions pour commencer une demande [ici](#).

À titre de personne candidate, vos recherches doivent compléter les thèmes et les objectifs d'un des programmes de recherche recruteurs du CIFAR (voir liste ci-dessous). Si vous souhaitez faire une demande à plus d'un programme, vous devez présenter une demande distincte pour chaque programme.

Voici les programmes de recherche du CIFAR qui acceptent des demandes en 2024-2025 :

- [Frontières, groupes et appartenance](#)
- [Terre 4D : Science et exploration du sous-sol](#)
- [Règne fongique : Menaces et possibilités](#)
- [Innovation, équité et avenir de la prospérité](#)

Les programmes de recherche du CIFAR sont interdisciplinaires et chacun représente une variété de domaines de recherche. L'un des objectifs des programmes du CIFAR est de susciter de nouvelles collaborations entre des scientifiques de diverses disciplines afin de créer de nouvelles connaissances. Nous accueillons les demandes qui ont le potentiel d'apporter un nouveau point de vue ou une nouvelle approche à un programme.

Pour de plus amples renseignements sur les domaines et les champs d'études représentés dans votre programme d'intérêt, nous vous invitons à explorer la description des programmes destinée aux personnes candidates sur la page Web des programmes dont le lien figure ci-dessus.

3) DIVERS ÉLÉMENTS DE LA DEMANDE :

À titre de personne candidate, vous devez soumettre les renseignements suivants :

A) SECTION SOMMAIRE

- 1) Au-delà du soutien à la recherche sans affectation, que comptez-vous tirer de votre expérience au sein du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli? (400 mots maximum);
- 2) Un court énoncé sur trois domaines relatifs au perfectionnement des compétences en matière de leadership et en communications que vous aimeriez renforcer grâce à votre participation au programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. (100 mots maximum);

- 3) Décrivez brièvement comment vos compétences et votre expérience contribueront à l'avancement de l'engagement du CIFAR envers l'équité, la diversité et l'inclusion. (250 mots maximum);
- 4) Décrivez brièvement vos intérêts de recherche en termes simples pour le grand public, ainsi que pour diffusion publique. (100 mots maximum)

B) SECTION DÉTAILLÉE

- 1) Présentation détaillée de votre expérience en recherche, de vos orientations futures éventuelles, de la façon dont votre programme de recherche contribuerait aux thèmes et aux objectifs du programme de recherche du CIFAR auquel vous postulez, et de l'incidence de votre participation au programme sur l'avancement de vos recherches. Décrivez des domaines de recherche éventuels que vous aimeriez aborder en collaboration avec les membres et les spécialistes-conseils provenant de disciplines différentes au sein du programme. (1000 mots maximum);
- 2) Discussion sur la façon dont vous avez interagi avec des communautés non universitaires pour accroître l'impact de vos recherches. Si vous n'avez pas joué un rôle actif en dehors du milieu universitaire, parlez du type d'activités que vous souhaiteriez entreprendre. Dans votre réponse, veuillez préciser quelles sont les communautés de spécialistes (p. ex., élaboration de politiques, industrie, enseignement, travail social) les plus pertinentes pour votre travail universitaire. (1000 mots maximum);
- 3) Curriculum vitae à jour, y compris une liste de publications, téléversé sous la forme de .pdf. Les fichiers **doivent** inclure l'extension .pdf dans leur nom de fichier.

AUTRES EXIGENCES :

- 1) Vous devez prendre les arrangements nécessaires pour que soient transmises **deux lettres** de recommandation à votre candidature. **Nota : Il sera nécessaire pour certaines personnes d'envoyer une troisième lettre.** Pour de plus amples détails, veuillez lire la section sur les **Lettres de recommandation.**

Vous pourrez soumettre votre demande dans sa forme finale seulement APRÈS que les répondants auront transmis directement les lettres de recommandation requises dans votre demande. Vous ne pourrez pas modifier la demande après l'avoir soumise. **Vous avez la responsabilité de garantir que la demande est dûment complétée et transmise au plus tard le 20 novembre 2024, à 23 h 59, heure normale du Pacifique (UTC -8).**

Il faut soumettre toutes les demandes par l'entremise du système de demande en ligne. Nous n'accepterons pas les demandes soumises autrement. **Les demandes incomplètes ou qui ne sont pas soumises dans leur forme finale après la date limite ne seront pas prises en considération.**

Si vous avez des questions, communiquez avec nous au global.scholars@cifar.ca.

4) LETTRES DE RECOMMANDATION :

a) Qui devrait fournir des lettres de recommandation?

Vous devez prendre les arrangements nécessaires pour que deux lettres de recommandation soient soumises avec votre demande. **Veuillez noter une exception importante :** si une personne qui participe à un programme du CIFAR (membre, membre auxiliaire, spécialiste-conseil ou coresponsable) fournit une lettre de recommandation, votre demande **doit inclure trois lettres**, dont deux doivent provenir de personnes qui ne font pas partie des programmes du CIFAR. Une lettre d'une personne qui est membre, membre auxiliaire, spécialiste-conseil ou coresponsable d'un programme du CIFAR est admissible **seulement** si cette personne était votre superviseur, un membre de votre comité, un collaborateur ou un autre rôle par lequel vous avez eu une relation directe. *Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli qui sont membres du CIFAR depuis moins de cinq ans n'ont pas l'autorisation de fournir de lettre.*

On demande aux répondants d'aborder l'une des questions suivantes ou les deux :

- 1) Les **réalisations de recherche** sur les plans de l'excellence en recherche, de la productivité, de la créativité et de l'envergure, et de l'intérêt pour l'interdisciplinarité, ainsi que le potentiel en matière de leadership futur dans le domaine, comparativement à d'autres qui sont rendus au même point dans leur carrière;
- 2) La **capacité de leadership démontrée** au sein ou en dehors du milieu universitaire, ainsi que le désir et la capacité d'élargir l'impact de la recherche en faisant équipe avec des communautés non universitaires.

Nous recommandons qu'au moins une lettre provienne de quelqu'un qui est en mesure de comprendre vos réalisations de recherche et leur impact dans le domaine, par exemple, un superviseur au doctorat ou au postdoctorat, ou bien un collègue. Quoique cela n'est pas obligatoire, une lettre pourrait provenir d'un chef de file à l'extérieur du milieu universitaire.

b) Comment les répondants soumettent-ils leurs lettres?

Il faut soumettre toutes les lettres de recommandation par l'entremise du système de demande en ligne. Nous n'accepterons pas les lettres de recommandation soumises autrement.

Vous devez saisir le nom et l'adresse électronique de vos répondants dans votre formulaire de demande. Les répondants recevront alors un courriel généré automatiquement qui offrira des instructions sur la façon de téléverser une lettre confidentielle dans votre demande. Nous vous recommandons de communiquer au préalable avec vos répondants pour confirmer qu'ils sont en mesure de fournir une lettre et, une fois que vous aurez transmis leurs coordonnées, de vérifier qu'ils ont bien reçu la demande.

Les répondants peuvent téléverser une lettre uniquement après avoir reçu le courriel du CIFAR avec les instructions. Si un répondant ne reçoit pas ou égare le courriel, vous pouvez renvoyer la demande à partir de votre formulaire de demande. Si vous apprenez qu'un de vos répondants ne peut pas fournir de lettre, vous pouvez remplacer ce répondant par un autre. Si un répondant ne peut pas utiliser le système en ligne ou n'utilise pas les courriels, communiquez avec global.scholars@cifar.ca pour savoir comment soumettre la lettre de recommandation.

Quand une lettre de recommandation aura été dûment téléversée dans votre demande, votre répondant et vous recevrez un message de confirmation. Vous pouvez aussi vérifier le statut de vos lettres de recommandation dans votre formulaire de demande.

Il FAUT soumettre les lettres de recommandation requises au plus tard le 20 novembre 2024, à 23 h 59, heure normale du Pacifique (UTC -8). Vous avez la responsabilité de faire le suivi de la soumission des lettres de recommandation et de faire un suivi auprès des répondants pour garantir que toutes les lettres sont soumises à temps.



« Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli m'a permis de nouer et de maintenir des liens avec un ensemble de scientifiques intellectuellement ambitieux. Le soutien institutionnel et intellectuel du CIFAR a déjà laissé une marque importante sur ma carrière, et j'ai beaucoup profité des liens tissés lors des réunions de programme du CIFAR et de la réunion annuelle du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. »

CHRISTOF BRANDTNER, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2023-2025, Innovation, équité et avenir de la prospérité; emlyon business school

PROCESSUS ET CRITÈRES D'EXAMEN DES DEMANDES

Le CIFAR accorde une grande importance à l'équité, à la diversité et à l'inclusion. À chaque étape du processus d'examen et de sélection des demandes, les comités tiennent compte des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, conformément à la déclaration et au [Plan d'action](#) du CIFAR en matière d'EDI (voir page 7). Ce processus se déroule en anglais, langue généralement acceptée pour les échanges et la collaboration scientifiques à l'échelle internationale.

Il faudra environ quatre mois entre la date limite de présentation des demandes et la sélection finale. Le tableau ci-dessous résume les dates importantes pour 2024-2025.

Processus d'examen des demandes et de sélection :

- 1) Admissibilité de base :** Le CIFAR s'assure que toutes les demandes satisfont aux conditions d'admissibilité de base;
- 2) Examen des demandes :** Chaque programme recruteur met sur pied un sous-comité composé de membres et de spécialistes-conseils du CIFAR. Ces sous-comités examinent les demandes en fonction de trois critères : i) excellence en recherche, ii) possibilité de contribuer au programme en ajoutant des perspectives et des approches nouvelles et diversifiées qui ajoutent aux réalisations des membres existants, et iii) potentiel de leadership (au sein et en dehors du milieu universitaire). Le comité de sélection de chaque programme recommande jusqu'à cinq finalistes présélectionnés qui seront invités à une entrevue virtuelle;
- 3) Sélection finale :** Le CIFAR invite les finalistes présélectionnés à une entrevue virtuelle les 19 et 20 mars 2025. Les entrevues seront menées par un comité indépendant et diversifié d'universitaires et de dirigeants d'expérience provenant de divers domaines, comme les politiques, les communications et le perfectionnement du leadership. Le comité de sélection évalue les compétences en matière de communications, la capacité et la motivation des personnes candidates d'interagir avec des pairs par-delà les domaines, ainsi que le potentiel de leadership et d'impact des personnes candidates.

NOTA : Nous établirons le calendrier des entrevues une fois que nous aurons fait la présélection des finalistes. Les personnes candidates doivent être disponibles pour les deux dates jusqu'à ce que nous les avisions de leur place dans le calendrier. En règle générale, les entrevues se déroulent entre 8 h et 17 h, heure de l'Est.

RÉSUMÉ DES DATES IMPORTANTES :

8 octobre 2024	Lancement de l'appel à candidatures.
20 novembre 2024	Date limite de présentation d'une demande. 23 h 59, heure normale du Pacifique (UTC -8)
D'ici le 24 janvier 2025	Les finalistes présélectionnés sont avisés et invités à une entrevue virtuelle. Les autres personnes candidates seront avisées quand tous les finalistes présélectionnés auront confirmé leur présence.
19 et 20 mars 2025	Le comité de sélection procède à l'entrevue des finalistes présélectionnés sur Zoom.
D'ici début avril 2025	Les finalistes sont avisés des résultats du concours.
Mai-juin 2025	Le CIFAR annonce publiquement les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2025.
11 au 13 juin 2025 à Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada	Réunion annuelle des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli.

DIRECTIVES ET POLITIQUES ADMINISTRATIVES

1) DURÉE DU MANDAT

Le mandat des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli est de deux ans, à partir d'avril 2025.

Les membres du programme doivent occuper un poste à plein temps dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, comprenant les tâches associées à la direction de recherches indépendantes en tant que chercheur-se principal-e, ainsi qu'à la supervision et à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme, pendant l'intégralité du mandat.

2) UTILISATION ADMISSIBLE DES FONDS

Le CIFAR s'attend à ce que les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli utilisent la bourse de 100 000 \$ CAN sans affectation pour renforcer leur capacité de recherche. Parmi les utilisations admissibles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires et déplacement pour conférences, entre autres.

3) DÉBOURSEMENT DES FONDS

Les fonds seront administrés par l'entremise du département de l'établissement d'attache du bénéficiaire. Le CIFAR enverra une lettre financière pour prévoir le transfert des fonds. Le CIFAR demande à ce que les fonds soient placés dans un compte spécial géré par le membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Veuillez noter que le CIFAR n'offre pas de soutien aux frais indirects.

Sur présentation d'un formulaire de réclamation dûment rempli, conformément à notre politique sur les voyages, le CIFAR couvrira ou remboursera les dépenses associées à la participation aux réunions de programme du CIFAR, à la réunion annuelle du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli et autres déplacements approuvés préalablement et liés au CIFAR.

4) POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONGÉ PARENTAL

1) Le CIFAR s'attend normalement à ce que la politique en matière de congé parental de l'établissement d'attache s'applique et que le financement salarial du congé provienne de l'établissement d'attache. S'il y a lieu, le CIFAR prolongera le mandat du membre du programme pour refléter la durée du congé parental;

2) Il faut avertir le CIFAR du congé parental avant le moment pressenti du début du congé.

5) COMPRÉHENSION DE L'IMPACT À PLUS LONG TERME

Le CIFAR continuera à interagir avec les anciens membres du programme pour mesurer l'impact à plus long terme du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Le CIFAR mènera des entrevues de départ et réalisera périodiquement des sondages de suivi pour suivre la progression de carrière, les modes d'interaction et d'autres résultats.



« Ma participation au CIFAR m'a ouvert les yeux sur le potentiel de mes recherches et de mon expertise à avoir un impact bien plus grand que ce que j'aurais pu imaginer, grâce à une pensée collaborative et aux interactions avec des spécialistes de la résolution de problèmes provenant de domaines différents. »

ASIYA GUSA, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2023-2025, Règne fongique : Menaces et possibilités; Université Duke

FOIRE AUX QUESTIONS

1) QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE RECHERCHE DU CIFAR?

Les programmes de recherche mondiaux du CIFAR mettent en lien un grand nombre des plus brillants cerveaux du monde — en transcendant frontières et domaines — pour définir de nouvelles perspectives et favoriser la création d'idées novatrices. Les interactions soutenues entre les membres sont au cœur de chaque programme de recherche du CIFAR. Chaque programme réunit une combinaison particulière de scientifiques de premier plan affichant une perspective disciplinaire et des méthodes de recherche différentes pour s'attaquer collectivement à un défi complexe auquel fait face le monde. Les membres de programme se rencontrent en personne habituellement deux fois par année dans le cadre d'un mandat quinquennal renouvelable. Ces interactions soutenues créent un environnement « sécuritaire » où les membres peuvent participer librement à des échanges et à des débats sur de nouvelles idées et leurs recherches en cours. Les membres y trouvent l'inspiration pour réfléchir de façon créative, transformatrice et sans limites, et réaliser entre eux de nouvelles collaborations novatrices. Grâce à ce modèle simple, les programmes du CIFAR réussissent à repousser les frontières du savoir en recourant à des moyens qui, autrement, seraient impossibles.

2) MES RECHERCHES DOIVENT-ELLES CONCORDE AVEC LES THÈMES D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE DU CIFAR?

Oui. Pour devenir membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli, vos recherches doivent venir compléter les thèmes et les objectifs d'un des programmes de recherche du CIFAR qui acceptent des demandes en 2024-2025. La liste des programmes recruteurs figure à la page 10.

Les programmes de recherche du CIFAR sont interdisciplinaires et chacun représente une variété de domaines de recherche. L'un des objectifs des programmes du CIFAR est de susciter de nouvelles collaborations entre des scientifiques de diverses disciplines afin de créer de nouvelles connaissances. Nous accueillons les demandes qui ont le potentiel d'apporter un nouveau point de vue ou une nouvelle approche à un programme de recherche. Nous vous encourageons à explorer la description de nos [programmes](#) sur notre site Web, ainsi que le profil et la page Web des membres et des spécialistes-conseils du CIFAR pour mieux comprendre les domaines et les projets représentés dans votre programme d'intérêt.

Dans votre demande, vous devez démontrer comment vos recherches pourraient contribuer au programme auquel vous postulez. Votre demande devrait clairement énoncer comment votre travail pourrait contribuer à votre programme d'intérêt et aussi comment vos recherches pourraient tirer profit de votre participation au programme. Le CIFAR encourage fortement les personnes candidates dont l'expérience et les perspectives ne sont pas représentées actuellement dans ses programmes à faire une demande.

3) IL SEMBLE QUE NOUS N'AYONS PAS À PRÉSENTER DE PROPOSITION DE PROJET DE RECHERCHE PARTICULIER DANS LA DEMANDE. AI-JE BIEN COMPRIS?

Oui. Contrairement à une demande de subvention pour un projet particulier, nous cherchons à comprendre comment vos recherches à ce jour et vos idées pour des recherches futures pourraient contribuer aux interactions et aux collaborations interdisciplinaires avec les membres de votre programme de recherche d'intérêt du CIFAR, et aussi comment elles pourraient en tirer profit.

4) J'AI DÉJÀ FAIT UNE DEMANDE À CE PROGRAMME PAR LE PASSÉ. PUIS-JE FAIRE UNE NOUVELLE DEMANDE?

Vous pouvez faire une demande autant de fois que vous le souhaitez pourvu que vous respectiez la période d'admissibilité.

5) EST-IL POSSIBLE POUR LES STAGIAIRES AU POSTDOCTORAT (OU L'ÉQUIVALENT) DE FAIRE UNE DEMANDE À CE PROGRAMME?

Non, les stagiaires au postdoctorat ne peuvent pas faire de demande à ce programme.

6) SI JE N'AI PAS LE TITRE DE PROFESSEUR ADJOINT, SUIS-JE ADMISSIBLE?

Habituellement, les personnes candidates occupent un poste de professeur·e adjoint·e menant à la permanence dans le système nord-américain ou, dans d'autres systèmes universitaires à travers le monde, un poste équivalent menant à un poste permanent de professeur·e. Voici quelques exemples des postes qui sont acceptés : *Level B Lecturer* ou *Research Fellow* (Australie); chargé de cours ou docent (Belgique); *professor adjunto* (Brésil); maître de conférences (France); *Junior Professor* ou *Research Group Leader* (Allemagne); *ricercatore tipo A et B* (Italie); *profesor titular A* (Mexique); *universitair docent* (Pays-Bas); *Ramón y Cajal Scholar* (Espagne); *Lecturer/Senior Lecturer* (Royaume-Uni, Afrique du Sud, Israël). Si vous avez besoin d'aide pour déterminer votre admissibilité, veuillez communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

7) DANS QUELLES CIRCONSTANCES LA PÉRIODE D'ADMISSIBILITÉ DE CINQ ANS PEUT-ELLE ÊTRE PROLONGÉE?

Le CIFAR prolongera normalement votre admissibilité d'une année pour chaque congé parental et de la durée équivalente d'un congé médical ou d'une autre interruption de carrière effectuée avant le 1^{er} juillet 2020. Le CIFAR tiendra également compte de la réinitialisation de l'horloge de titularisation, si elle est accordée dans le cadre de l'entrée dans un nouvel établissement. Si vous souhaitez que le CIFAR envisage une prolongation de votre période d'admissibilité, vous devez fournir une explication dans votre demande. Le CIFAR se réserve le droit de prendre la décision finale quant à votre admissibilité.

8) JE SUIS TITULAIRE D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL DE FIN D'ÉTUDES, MAIS PAS D'UN DOCTORAT. PUIS-JE PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Le CIFAR considérera votre admissibilité en fonction de votre expérience globale et de votre poste actuel. Les personnes candidates qui ont une formation officielle en recherche, qui occupent un poste à plein temps depuis moins de cinq ans et qui consacrent une part importante de leur temps à la recherche indépendante et à la supervision ou à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme pourraient être admissibles. Le CIFAR se réserve le droit de prendre la décision finale quant à votre admissibilité.

9) MON ADMISSIBILITÉ DÉPEND-ELLE DU PAYS OÙ JE VIS OU DUQUEL JE VIENS?

Non. Le CIFAR cherche à constituer une cohorte diversifiée et mondiale. Les personnes candidates peuvent poser leur candidature, peu importe leur situation géographique.

10) VAIS-JE DEVOIR QUITTER MON ÉTABLISSEMENT ACTUEL POUR PARTICIPER À CE PROGRAMME?

Non. Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli demeurent à leur établissement d'attache et dans leur pays pendant toute la durée de leur mandat de deux ans. Les fonds de recherche associés à la bourse sont gérés par l'entremise du département de l'établissement du bénéficiaire.

11) SI JE SUIS DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER À L'ENTREVUE VIRTUELLE QUI AURA LIEU DU 19 AU 20 MARS 2025 EN RAISON D'UN ENGAGEMENT ANTÉRIEUR, PUIS-JE PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Non. Malheureusement, nous n'avons aucune latitude en ce qui concerne les dates des entrevues. Les personnes candidates qui sont dans l'impossibilité de participer à l'entrevue ne seront pas considérées. Les personnes candidates devraient bloquer les deux dates jusqu'à nouvel ordre.

Si vous avez besoin d'aide, le CIFAR peut offrir un soutien pour la garde de personnes à charge, conformément à notre politique sur la garde de personnes à charge. Les personnes candidates qui ont besoin d'autres types de soutien ou de mesures d'adaptation doivent communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

12) SI JE SUIS CHOISI À TITRE DE MEMBRE DU PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI, À QUOI S'ATTEND-ON DE MOI?

Pendant votre mandat de deux ans à titre de membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli, le CIFAR s'attend à ce que vous preniez les engagements énumérés à la page 9.

Le CIFAR travaillera avec vous pour prendre en compte des circonstances individuelles exceptionnelles. Toutefois, si au fil du temps ces exigences ne sont pas respectées, votre participation au programme pourrait être réexaminée.

13) QUEL EST L'OBJECTIF DE LA RÉUNION ANNUELLE DES MEMBRES DU PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI?

La réunion annuelle des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli constitue une retraite intellectuelle propice au réseautage et à l'apprentissage entre pairs, au partage d'idées de recherche, au remue-méninges sur les collaborations interprogrammes et à l'élaboration de propositions de financement de démarrage. Elle vise à créer une communauté solidaire et stimulante de scientifiques en début de carrière provenant d'un vaste éventail de disciplines.

14. QUEL A ÉTÉ LE TAUX DE SUCCÈS DES PERSONNES CANDIDATES?

Chaque programme recruteur du CIFAR acceptera au maximum trois nouveaux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Au cours des neuf dernières années, 6 % des personnes candidates admissibles ont été sélectionnées en moyenne à titre de membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli.



« Le CIFAR est exceptionnel, car il a pour objectif non pas de soutenir l'un de vos projets de recherche, mais de vous soutenir en tant que personne. Grâce à mon expérience au CIFAR, j'ai évolué sur le plan professionnel dans des directions que je n'aurais même pas pu imaginer auparavant. Les réunions du CIFAR regroupent des auditoires et des spécialistes de domaines très divers qui constituent une source d'inspiration. Un tel cadre vous encourage à poser des questions plus poussées, à lancer des projets ambitieux et à produire un impact sociétal. »

BENJAMIN ROSMAN, membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2022-2024, Apprentissage automatique, apprentissage biologique; Université du Witwatersrand

CIFAR

L'Institut canadien de recherches avancées (CIFAR) est une organisation de recherche d'influence mondiale fièrement basée au Canada. Nous mobilisons les plus brillants personnes du monde, dans toutes les disciplines et à tous les stades de carrière, pour faire progresser les connaissances transformatrices et résoudre ensemble les plus grands problèmes de l'humanité. Nous recevons l'appui des gouvernements du Canada, de l'Alberta et du Québec, ainsi que de fondations, de particuliers, d'entreprises et d'organisations partenaires du Canada et du monde entier.

Centre MaRS, tour Ouest
661, avenue University, bureau 505
Toronto (Ontario) M5G 1M1 Canada

Numéro d'enregistrement d'organisme
de bienfaisance: 11921 9251 RR0001

RESTEZ EN CONTACT :

 @NOUVELLES_CIFAR   /CIFAR

 /CIFARVIDEO

 @CIFAR.CA_FR

CIFAR.CA